

# AUTO-ECOLE L'ISLOISE 2000

## **Programme de Formation à la catégorie B78 (Passerelle Boîte Automatique) du Permis de Conduire**

### **Préambule :**

Il s'agit, pour les titulaires du permis de conduire les véhicules de la catégorie B assortie du code restrictif 78 qui limite la conduite aux seuls véhicules à changement de vitesses automatique, pour des raisons non médicales, de faire lever cette restriction en suivant une formation complémentaire dispensée dans un établissement d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière.

### **1) Les enjeux de la Formation préparatoire au Permis de Conduire :**

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs.

Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et, pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

### **2) L'organisme de Formation :**

#### **Etablissement de Formation**

Raison Sociale : SELAS AUTO-ECOLE L'ISLOISE 2000

Gérant : Frédéric COUSSEAU

Adresse : 1 Place de l'Hôtel de Ville  
32600 L'Isle-Jourdain

Téléphone : 05 62 07 01 60

Responsable des relations avec les élèves :  
Frédéric COUSSEAU

Adresse électronique :  
lisloise2000@gmail.com

### **3) Les prérequis :**

Etre titulaire de la catégorie B du Permis de Conduire limité aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique depuis 6 mois minimum.

### **4) Public visé :**

Tous publics.

### **5) Durée de la Formation :**

7 heures (minimum légal obligatoire)

### **6) Programme de Formation :**

La formation est réalisée sous la présence effective et constante d'un Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

#### Conditions d'organisation de la formation :

La formation est d'une durée de sept heures.

Elle est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuel appartenant à l'établissement d'Enseignement de la Conduite et de la Sécurité Routière agréé ou de l'association d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle agréée.

Dans le véhicule prennent place l'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, installé à l'avant droit, et l'élève, installé au poste de conduite.

La formation débute dans un trafic faible ou nul et se poursuit sur les voies ouvertes à la circulation, dans des situations et des conditions de circulation variées.

#### Objectif de la Formation :

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'une boîte de vitesses manuelle de façon simultanée avec les autres tâches de la conduite.

#### Structure et contenu de la Formation :

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

##### **Séquence 1 : durée de 2 heures**

Dans un trafic faible ou nul, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- Comprendre le principe du point de patinage et assurer sa mise en œuvre.
- Etre capable de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à 1 heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

## **Séquence 2 : durée de 5 heures**

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite.
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.